Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le
ID : 022-212202725-20260924-DB732026-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT des Côtes d'Armor

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de SAINT-AGATHON

Séance du 24 septembre 2026

Date de convocation : 17 septembre 2026
Date d'affichage : 17 septembre 2026

En exercice : 18
Présents : 16
Votants : 18

Le vingt-quatre septembre deux mille vingt-six, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de SAINT-AGATHON, légalement convoqué, s'est réuni, en séance publique, en Mairie, sous la présidence de M. Jean-Yves BERTAND, Maire.

Présents : M. Jean-Yves BERTRAND, M. Patrick COAT, M. Emmanuel DE ROECK, M. Dominique FEGER, M. Stéphane FOURCHON, Mme Laetitia HENRY, Mme Marie-Claire LE BARS, M. Jérôme LE CANT, Mme Aurélie LE CORRE, Mme Anaïs LE DINAHET, M. Philippe LE ROUX, Mme Delphine NEDELEC, M. Hervé NOIROT, Mme Justine RICHARD, Mme Laetitia RICHARD, M. Daniel TURQUETIL.

Absents excusés ayant donné procuration : Mme Bérangère DELAVEAU (procuration à M. BERTRAND), M. Dominique JACOB (procuration à M. NOIROT)

Secrétaire de séance : Marie-Claire LE BARS

DELIBERATION 73/2026
MANDAT EXCLUSIF DE VENTE D'UN BIEN IMMOBILIER COMMUNAL

Considérant que la commune est propriétaire d'un bien situé 11 rue Berthelot cadastré AL 136, AL 137 et AL 138 comprenant une maison d'habitation, une dépendance et un jardin.

Considérant que ce bien ne présente plus d'utilité pour les besoins de la commune et qu'il est dans l'intérêt de celle-ci d'envisager sa cession.

Considérant que la commune souhaite confier à une agence immobilière le soin de commercialiser le bien

Considérant la proposition de d'Audrey MERRER, mandataire de la société IAD France située à Saint-Agathon, portant sur un mandat exclusif de vente

Considérant que le prix de mise en vente du bien est fixé à 60 000 € frais d'agence inclus, soit 55 000 € net vendeur

Entendu l'exposé de M. LE MAIRE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

DECIDE de vendre la propriété située au n°11 rue Louis Berthelot, cadastrée sous les références suivantes : section AL n°136, n°137 et n°138, pour une contenance totale de 520m² ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer un mandat de vente exclusif et ses avenants éventuels, avec Madame Audrey MERRER, mandataire de la société IAD France dont le siège est à Lieusaint (77127), 1, Allée de la ferme de Varâtre, immeuble Carré Haussmann III, lequel mandat prévoit une rémunération du mandataire à hauteur de 5 000€, à la charge du vendeur, à valoir uniquement si la vente se réalise ;

FIXE le prix de vente à 60 000,00€ frais d'agence inclus, soit 55 000,00€ net vendeur ;

FIXE que le Maire pourra accepter une offre conforme à ce prix ou proposer au conseil municipal une nouvelle délibération en cas d'évolution du marché ou d'offre particulière.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaires à la vente : compromis, promesse, acte authentique, déclarations administratives, et tout document afférent.

Le Maire
Jean-Yves BERTRAND

MAIRIE DE SAINT-AGATHON (Côtes-d'Armor)

La secrétaire de séance
Marie-Claire LE BARS